

Communiqué de presse

Mesures d'économies cantonales EOS 2014 : le CAF maintient son opposition

Bienne, le 9 septembre 2013

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a siégé jeudi 5 septembre à Evillard, à l'occasion de sa 50^e séance plénière. A cette occasion, il a débattu une deuxième fois des conséquences pour Bienne du programme d'économies budgétaires cantonales, dit EOS 2014. Il a pris connaissance de la réponse du Conseil-exécutif à son courrier du 5 juillet dernier, où le CAF dénonçait une mise en danger du bilinguisme cantonal. Au sujet de la réorganisation des gymnases biennois, le Gouvernement bernois affirme pouvoir « *assurer que nous ferons en sorte que dans la mise en place de la nouvelle structure, le savoir-faire et l'expérience des trois gymnases, en particulier celui de la rue des Alpes en matière de culture du bilinguisme et de filières bilingues, soient repris et mis à profit. (...) La réorganisation offre la possibilité de proposer l'ensemble des filières bilingues sur un même site et ainsi de créer un véritable centre de compétences dans ce domaine* ».

Le CAF a eu l'occasion d'aborder cette thématique récemment en présence des recteurs du Gymnase français et du Gymnase de la rue des Alpes. De cette rencontre ressort la nécessité de donner du temps à ces établissements pour se réorganiser dans de bonnes conditions, en montant un véritable projet d'avenir. Alors seulement, cette réorganisation, si elle doit vraiment avoir lieu, pourrait éventuellement constituer une chance. Faite dans la précipitation, elle n'engendrerait que frustrations et pertes de qualité. Le CAF est prêt à s'engager, aux côtés des établissements concernés et avec le soutien du Forum du bilinguisme, dans la mise en place d'une bonne phase de transition.

Non à la fermeture de classes CFC à plein temps

Au sujet de la fermeture de la filière CFC à plein temps à l'Ecole supérieure de commerce de Bienne, le Conseil-exécutif répond au CAF que les jeunes germanophones trouveront facilement des places d'apprentissage sans devoir fréquenter cette filière à plein temps, et que les jeunes francophones de Bienne, qui font face à davantage de difficultés pour trouver une place d'apprentissage, pourront toujours aller se former en école à plein temps à La Neuveville ou à Tramelan.

Des formations CFC à plein temps seront maintenues dans la région, ce que le CAF salue. Cependant, le CAF réitère son opposition à la fermeture de la filière CFC à plein temps à l'ESC de Bienne. Cette décision met en péril les formations de type sport-culture-études à Bienne, dont les étudiants sont nombreux à choisir la filière CFC à plein temps. Contraints de combiner leurs études avec un entraînement intensif dans les infrastructures sportives de Bienne et de Macolin, ces élèves doivent pouvoir étudier sur place, et ils ne peuvent pas se former en entreprise (formation duale). Ils doivent pouvoir disposer d'une école à plein temps à Bienne.

Le CAF a aussi pris connaissance d'un courrier que lui a adressé à ce sujet le Conseil du Jura bernois, son partenaire pour les questions de formation et de relations entre Bienne et le Jura bernois. Une réponse sera adressée ultérieurement au CJB, mais la discussion a déjà permis de relever les éléments suivants : comme le CJB, le CAF tient à ce qu'on ne joue pas une région contre l'autre, ni les écoles de Bienne contre celles du Jura bernois. Les francophones doivent tirer ensemble à la même corde. Le CAF se réjouit donc du maintien de filières CFC à plein temps à La Neuveville et à Tramelan, et il compte sur le soutien des élus du Jura bernois pour le maintien de cette exception francophone à Bienne également. Chaque affaiblissement de Bienne comme site de formation en français est un affaiblissement pour tout ou partie du Jura bernois également. En témoigne là aussi l'exemple de la filière sport-culture-études de

Bienne : sur 58 élèves actuellement inscrits dans cette filière au Gymnase de la rue des Alpes, une dizaine provient du Jura et du Jura bernois. Le CJB est donc invité à poursuivre son engagement aux côtés du CAF pour la défense des formations en français à Bienne, dans l'intérêt de toute la région.

Maintenir le soutien cantonal au bilinguisme dans les soins

La dernière thématique soulevée par le CAF au sujet de l'EOS concernait la suppression éventuelle du fonds de soutien cantonal au bilinguisme dans les Services psychiatriques Jura bernois-Bienne-Seeland (SPJBB), une mesure jugée politiquement inacceptable par le Conseil-exécutif lui-même. Ce dernier répond au CAF que les frais liés au bilinguisme devraient à l'avenir être compris dans les forfaits hospitaliers partagés entre les cantons et les assurances-maladie, selon la nouvelle Loi fédérale sur l'assurance maladie ; ce ne serait plus aux cantons de prendre seuls en charge ces surcoûts. Il dit toutefois être « *conscient des difficultés que cette mesure peut engendrer. C'est pourquoi il a placé la mesure EOS 5.2 proposée au Grand Conseil dans le panier 2, soulignant ainsi sa volonté de cultiver le bilinguisme.* »

Le CAF se réjouit que cette volonté s'applique en faveur des SPJBB, et il appelle le Conseil-exécutif à faire preuve de la même résolution en faveur du soutien au bilinguisme dans les soins hospitaliers, notamment au Centre hospitalier de Bienne. Or, la Direction de la santé publique du canton affirme, dans un autre courrier au CAF, qu'elle n'est « *pas en mesure de vous donner la confirmation attendue que les dispositions financières en faveur du bilinguisme (...) seront maintenues ultérieurement* ».

Le CAF affirme que ce qui est jugé politiquement inacceptable par le gouvernement aux Services psychiatriques Jura bernois-Bienne-Seeland n'a aucune raison d'être accepté à l'Hôpital universitaire de l'Ile à Berne ou au Centre hospitalier de Bienne. Ce dernier réalise de grands efforts pour renforcer sa composante francophone ; il est du reste en train d'effectuer les démarches pour obtenir le Label du bilinguisme. Le CAF appelle donc une nouvelle fois au maintien du fonds de soutien cantonal au bilinguisme dans les soins hospitaliers ; il souhaite pouvoir en discuter lors d'une rencontre avec des représentants du Gouvernement. Malgré la nécessité d'assainir ses finances, le canton de Berne doit assumer son rôle de canton bilingue, et ne peut pas se décharger de ses responsabilités sur le dos des assurés vivant à la frontière des langues, dont les primes d'assurance risqueraient d'augmenter.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président :

Le secrétaire général :

Philippe GARBANI

David GAFFINO

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- M. Philippe Garbani, président du CAF, 078 897 57 36.
- M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 032 323 28 70 (jusqu'à midi) ou 079 957 20 57.